

POLE AUTOMOBILE

TITRE A FINALITE PROFESIONNELLE TEAVA

TECHNICIEN EXPERT APRES-VENTE AUTOMOBILE (en 24 mois)

www.cfmda.fr
stoerke@cfdma.fr
5 rue de la Sablière
26250 LIVRON SUR DROME



04 75 61 69 55

PUBLIC

Éligible au contrat d'apprentissage

Être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.
Sans limite d'âge : être reconnu travailleur handicapé OU en cas de création ou reprise d'entreprise.

Prérequis : être titulaire du BAC PRO Maintenance des véhicules option A voitures particulières

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 733 heures sur 24 mois.

Alternance : 2 semaines en entreprise / 1 semaine au CFA (35h/semaine).

Classe de 12 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Ateliers équipés. Salles informatiques.

Centre de ressources : ordinateurs, documentations, annales, sujets d'examens.

Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI (Equipements de Protection Individuelle) doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée prise en charge par l'OPCO de l'entreprise sous contrat d'apprentissage.

NATURE DU DIPLOME

Examen de la branche automobile de niveau 5

RNCP 36886

Nom du certificateur : ANFA

Date début certification : 29/09/2022

MODALITE D'EVALUATION

6 mises en situation professionnelle et 5 études de cas (écrits)

OBJECTIFS OPERATIONNELS

À la fin de la formation, l'apprenti connaît :

- la réception / transmission d'informations à caractère technique,
- la mise à jour et classement de la documentation technique,
- la planification de l'intervention,
- l'agencement et l'entretien du poste de travail /de l'outillage,
- l'application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise,
- les conseils techniques auprès de la clientèle,
- l'établissement de tout document d'atelier utile, établissement de devis, d'OR...,
- la participation ponctuelle, en relais du réceptionnaire, aux opérations d'accueil clientèle et de restitution des véhicules,
- la réalisation d'actions de formation technique à l'attention des collaborateurs du S.A.V., appui technique aux collaborateurs du S.A.V,
- la participation à l'élaboration du plan de formation de l'entreprise / tutorat de jeunes en formation alternée,
- les interventions sur véhicules électriques et spécifiques ou sur systèmes GPL ou GNV ou sur équipement nécessitant une habilitation.
- habilitation véhicule Electrique/Hybride B2VL
- habilitation Climatisation Automobile

Niveau Bac+2

CONTENU DE LA FORMATION

- Diagnostic et remise en conformité des systèmes d'injection et de dépollution essence/ diesel
- Diagnostic et remise en conformité des systèmes à gestion électronique et multiplexée
- Diagnostic et maintenance des systèmes mécaniques
- Diagnostic et remise en conformité des composants de la chaîne de traction d'un VE/VH
- Diagnostic et remise en conformité des systèmes à carburants alternatifs
- Conseils et appuis technique auprès du client et du conseiller client après-vente
- Transmission des savoir-faire et connaissances techniques

POURSUITES DE FORMATION

- Titre à Finalité Professionnelle Réceptionnaire après-vente véhicules légers
- BTS Maintenance des Véhicules – Option A : Voitures Particulières

Le titulaire du titre à finalité professionnelle TEAVA est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules :

- en tant que Technicien Expert Après-Vente Automobile, ou réceptionniste après-vente automobile, ou chef d'atelier ou Chef après-vente etc. dans les entreprises du secteur du Commerce et de la Réparation Automobile ayant une activité de service après-vente structure.
- dans les concessionnaires et entreprises de distribution des matériels.

CANDIDATURE et DELAIS D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de février jusqu'au 1^{er} novembre en vous connectant sur notre site : www.cfmda.fr onglet : "Candidature à la formation".

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres d'apprentissage de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année scolaire. Inscription sous réserve de places disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur. Le calendrier sera fourni après inscription définitive. Le service développement de l'apprentissage et le secrétariat accompagnent les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HANDICAP / ACCESSIBILITE



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique : « Dispositif d'accompagnement des apprenants porteurs de handicap »

LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur le site du CFMDA dans la rubrique : « Taux et Ratios ».

INFOS PRATIQUES

Restauration sur place

Lignes de bus directes par KEOLIS

Casiers



Centre de Formation Multipro Drôme-Ardèche

5 rue de la Sablière
26250 LIVRON SUR DROME

Siret : 303 860 720 00018 - Code NAF 8532Z
ADAFP Association gestionnaire du CFA CFMDA

CONTACT

Du Lundi au Vendredi de 8h30
à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

www.cfmda.fr

04 75 61 69 55
secretariat@cfmda.fr

SUIVEZ-NOUS !



Métiers de Bouche

Coiffure

Hôtellerie Restauration

Automobile